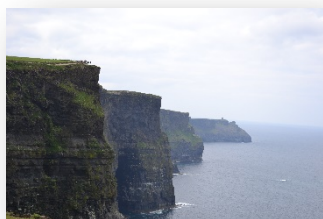


Et si nous partions pour l'Irlande

De multiples raisons poussent à visiter l'Irlande, accueil amical et chaleureux de ses habitants, sensation de se trouver aux confins ouest du continent européen, riche héritage celtique, musique irlandaise en tous lieux. C'est



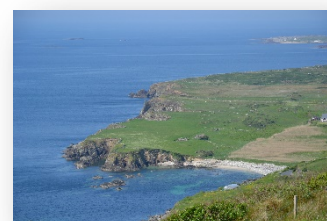
toutefois la richesse extraordinaire des paysages qui compose le plus bel attrait du pays. Méritant mille fois l'appellation d'île d'émeraude, l'Irlande brille d'une infinité de nuances de vert. C'est une terre de montagnes abruptes et d'étranges formations rocheuses, de falaises vertigineuses, de superbes plages de sable, des tourbières envahies par les fleurs, de lacs calmes, de parcs forestiers et de jardins luxuriants. L'ouest est bordé de massifs montagneux côtiers dont certains sommets dépassent mille mètres. Près d'un tiers de la population vit à Dublin.



Depuis 1921, l'île est divisée en deux entités ; la République d'Irlande ou Eire (dont l'emblème est le trèfle), majoritairement catholique et l'Irlande du Nord ou Ulster (protestante) qui fait partie du Royaume-Uni.



Terre des saints et des hommes de lettres, l'Irlande a vu naître bon nombre d'écrivains anglophones célèbres dont Yeats, Joyce Beckett, Wilde ou Shaw.



Point de départ Cherbourg avec la visite de la cité de la mer (ancienne gare maritime rénovée), c'est là que nous prenons le bateau pour Rosslare (Irlande) 17 heures de traversée, nuit en cabine. A partir de ce port commencera notre grand tour de la République d'Irlande et de l'Irlande du Nord. Au programme, visite de châteaux, de jardins, visites guidées de Dublin et Belfast, d'une distillerie de whisky ; une soirée folklorique est au programme également en plus de plusieurs repas pris en auberge ou pub.

Voyage de 31 jours. Aller : Cherbourg –Rosslare. Retour : Rosslare –Cherbourg

Dates du voyage : du 17 mai au 17 juin 2020, dates qui peuvent varier très légèrement en fonction des bateaux.

Le prix définitif sera donné à l'assemblée générale, les tarifs des bateaux pour les groupes n'étant pas établis à la date de parution du Phare, (plus d'informations en septembre)

Un acompte de 1000 euros est à verser à la réservation du voyage.

NB : en fonction des décisions liées à la séparation de l'Angleterre et de l'Europe je ne suis pas en mesure à ce jour de dire quelles seront les formalités en vigueur pour aller en Irlande du nord, cependant pas d'inquiétude si il y a formalités elles seront résolues !!

Renseignements auprès de P.Voiron adresse mail : p.voiron@orange.fr

Téléphone : 06 70 46 67 84